

Cadouin, abbaye *cistercienne*. Les témoins matériels.

De très nombreuses descriptions architecturales de l'abbaye de Cadouin ont été publiées (Aubert, 1928 ; Dimier, 1962 ; Gardelles, 1982 ; Secret, 1957, 1965, 1967, 1968, 1990 ; Delluc, 1992, 1998) et il n'est pas dans notre propos d'en rédiger une nouvelle. Pas plus que de revenir, une fois encore, sur l'histoire de Cadouin (Sigala, 1950 ; Maubourguet, 1926, 1930 ; Berthier, 1987, 1988 ; Grillon, 1955) ou de sa relique, le saint suaire (Maubourguet, 1936 ; Francès, 1935 ; Delluc, 1983, 1995, 1996 b).

Le but de la présente note est de rechercher, dans les textes et dans les pierres, les traces archéologiques de la vie cistercienne à Cadouin au XII^e siècle, certaines ayant pu être précisées voire mises en évidence en suivant les travaux de restauration récents.

Notre démarche sera donc triple : 1 - mettre en lumière les vestiges architecturaux matérialisant les différentes étapes de la construction de l'abbatiale et retrouver, dans les bâtiments conventuels, ce qui demeure du bâti roman (tout ou partie des murs, certaines baies, divers détails) ; 2 - comparer le plan de Cadouin au plan habituel des abbayes cisterciennes, en se souvenant que « Cîteaux n'invente rien, suit strictement la Règle de saint Benoît » (Duby, 1979, p. 122) et que, du moins classiquement, « l'architecture des abbayes cisterciennes ne semble pas avoir été soumise à une règle écrite. Saint Bernard n'a rien défini » (Pouillon, 1964, p. 221) ; 3 - conclure en fournissant une vingtaine de remarques ou hypothèses susceptibles d'apporter quelques éléments un peu nouveaux sur l'abbaye de Cadouin.

En regrettant de devoir résumer les informations, nous envisagerons successivement : le cadre géographique, le cadre historique, le cadre climatique, le plan et la construction, l'hydraulique, l'abbatiale, la sacristie et l'*armarium*, le cloître roman, l'aile des moines, l'aile des convers et le cellier, l'aile méridionale, et, chemin faisant, nous dirons un mot de l'enceinte et de la paroisse.

Le cadre géographique

Le lieu se situe au-dessus des brouillards de la vallée de la Dordogne, toute proche, au confluent de deux vallons principaux, descendant d'un original massif boisé tabulaire, haut de 240-250 m, entre la Dordogne au nord et la Couze au sud. Il est fait d'un socle ancien de calcaire crétacé formant un repli synclinal qu'est venue remplir une chape d'éléments tertiaires d'origine fluvio-lacustre. C'est pour cela que des couches de roches assez dures (calcaires meuliérisés et molasses) recouvrent des roches plus tendres (dépôts de sables sidérolithiques et d'argiles communes, smectiques et kaoliniques), contenant du minerai de fer (dans les *ferrières*).

Les cartes et le cadastre fourmillent de toponymes qui sont d'une aide précieuse à la description du terrain. La surface du massif n'est point plate, avec des *combes*, *fosses*, *termes* et *pechs*. Elle est parcourue de rus temporaires et parsemée de fondrières (les *gaulhias*), de petites sources ou fontaines. Ici allemant la forêt, d'où son nom de Bessède, pays des bois, et les landes, appelées *brandes*, *bruyères* ou *bruguettes*, et aussi des friches (les *bouygues*, *galajes*, *grèzes* et *bouyssounades*). C'est un couvert peu dense de chênaie mixte (carte de la végétation de la France, n° 57, Bergerac, édition du C.N.R.S., 1962), avec des

chênes (les *garrissades*), parfois des châtaigniers (les *picadis*) et des alisiers, mais aussi des landes pour la pâture et des prés de fauche ou *prades* : bref de quoi nourrir bêtes et gens. A Cadouin, la rive droite des vallons, exposée au sud, se prête à la culture de la vigne, dont elle était garnie encore il y a peu (carte de Belleyme, n°30).

Cadouin n'est pas implanté sur les hauteurs, mameuses et difficilement cultivables, mais, sur des terres plus fertiles, en fond de vallon et sur le coteau (la vigne de saint Bernard est mentionnée en 1760 dans le livre de compte de l'abbaye). Dévalant des hauteurs, deux maigres ruisseaux arrosent cette petite vallée, l'un pérenne (la source des moines de Griffoul), capable d'alimenter une communauté même à l'étiage, l'autre temporaire et parfois torrentiel après les fortes pluies (le Bélingou), capable de remplir rapidement une réserve telle qu'un étang. Nous avons, il y a peu, retrouvé sur place les traces d'un étang en amont de l'abbaye, évoqué les moulins en aval de Cadouin et publié le plan de ce système hydraulique (Delluc, 1996 a), dont nous reparlerons plus loin.

Le cadre historique

Il faut rayer de notre imaginaire l'image de quelques moines choisissant de s'implanter dans un « désert » pour défricher la forêt proche.

Quelques silex taillés, au lieu-dit Sainte-Anne notamment, des vestiges protohistoriques (« camp de César », dolmen, polissoir) sur le plateau, le tracé bien conservé d'une voie romaine connue sous le nom de chemin ferré ou de la Reine Blanche (Delluc *et al.*, 1993), traversant la Bessède suivant son grand axe (en partie celui de l'actuelle route D 54), l'existence, dès 1115, de toponymes parfaitement définis, de propriétaires bien désignés du sol, témoignent que l'abbaye de Cadouin n'a pas été fondée sur une terre désolée. Mais il y a plus significatif encore : le site de Cadouin était loin d'être un désert. L'analyse des premiers actes de donation du cartulaire de Cadouin le prouve (Maubourguet, 1926 b)

La fondation remonte à 1115. Comme on le sait, Géraud de Salles (mort en 1120) reçoit de Robert d'Arbrissel, le 11 juillet de cette année-là, La Salvetat, dans la forêt de Cadouin, qu'il tenait lui-même des chanoines de Saint-Front de Périgueux. Les barons de Biron et de Beynac et d'autres donateurs arrondissent le don, en offrant notamment, plus en aval, des exploitations familiales (sans doute de huit à dix hectares comme il est classique) ou manses (Higounet-Nadal, 1983, p. 74 et 79-81) : l'une dans le Val Seguin qui descend dans les pentes boisées (par la forêt de La Peyre et l'actuelle route D 54), et l'autre, plus bas, la Basse-Caudière et la Font-de-Basse-Caudière. Ces deux derniers lieux doivent correspondre respectivement au vallon de Cadouin et à la source dite des moines, *fons vocatus de las Mongas*, attestée dès 1292 (Gourgues, 1873, p. 123).

En cet été de 1115, c'est il y a quelques semaines, en juin, que le Bourguignon Bernard de Fontaines vient de devenir abbé du monastère nouvellement fondé de Clairvaux, qui, sous sa direction, allait bientôt éclipser Cîteaux et essaimer dans toute l'Europe.

Le vicomte de Gourgues a fourni une étymologie du toponyme *Cadouin* qui confirmerait l'assimilation entre *Cadouin* et la Basse-Caudière : « La vallée où l'abbaye de Cadouin fut construite lui a peut-être donné son nom » (*ibid.*, 1973, p. 58). *Cadouin* viendrait alors du latin *Caldaria*, chaudière, étuve..., de *caldus* pour *calidus*, chaud. Quelques toponymes (Les Gavachs, les Gavachoux, la Condamine) évoquent le caractère allogène du peuplement et l'exploitation en condominium du terroir (Dauzat, 1951, p. 143 et 283).

Avant même la fondation, il y a donc déjà dans les vallons de multiples manses et, sur le plateau, le village de La Salvetat. C'était une sauveté, un de ces lieux d'asile, protégés par la Paix de Dieu, où l'on n'était plus serf, préfiguration, entre 1050 et 1130 surtout, des bastides qui fleuriront au XIII^e siècle. Sous l'autorité de l'Eglise (ici le chapitre de Saint-Front de Périgueux), chaque colon recevait un « casal », fait d'un jardin et d'un enclos à bâtir, ainsi que l'usage des terres de labour (Higounet C., 1971, p. 157-158 ; Lauret *et al.*, 1988, p. 29-30). C'est sans doute en pensant aux hôtes de La Salvetat que M. Berthier a noté que Géraud de Salles avait probablement déjà des disciples en ces lieux depuis 1113 et que la donation de 1115 n'aurait été qu'une sorte de ratification d'un état de fait (Berthier, 1987, p. 35, 1988).

Lors de ces donations, il était précisé qu'était concédée la pâture pour tous les troupeaux dans toute la forêt : *Concedimus etiam per totam sylvam pabulum omnium pecorum et quidquid de predicta sylva ejusdem loci edificiis vel usui fuerit necessarium*. On sait que la forêt de la Bessède fera rapidement partie, dès les XII^e et XIII^e siècles, du domaine des archevêques de Bordeaux dont l'autorité s'étendait sur toute la châtellenie de Belvès (Maubourguet, 1926 a, p. 312). A la saison des glands, on faisait une afferme générale ; hors saison, les habitants de la châtellenie pouvaient mener paître leurs troupeaux à peu de frais, mais sans y établir de cabanes (Gourgues, 1873, p. 23). Les *garenes* étaient les endroits où l'on gardait le gibier ; dans la forêt du Défê (du latin *defensum*, défendu), au centre de La Bessède, il était interdit de laisser aller paître les troupeaux.

La Bessède représentait trois mille hectares et comptait 18 paroisses (Bonfond, 1978 ; Gourgues, 1973, p. 23-24 ; Maubourguet, 1926 a, p. 206-207) ; lors de sa vente en 1844, elle ne représentait plus que le cinquième de cette surface (Gourgues, 1873, p. 23-24), mais l'on remarquera que la partie la plus proche de Cadouin est demeurée boisée et n'avait donc pas été particulièrement défrichée.

Certes, au moins deux granges de Cadouin portent un toponyme caractéristique d'un territoire défriché : Artiguelongue en Bergeracois (attesté dès 1199 et 1206) et Labatut ou Labattut, en bordure méridionale de la Bessède près de Régagnac (?) (attesté dès 1199) (Gourgues, 1873, p. 6 et 166). Mais il ne faut point considérer la Bessède comme une zone à défricher appartenant à l'abbaye de Cadouin. Il convient de relativiser le mythe du choix préalable du site dans le désert et de la légende des « moines défricheurs » de la sylve profonde (Pressouyre, 1994, p. 34 et 54). En fait, d'une manière générale, les cisterciens ont souvent respecté les massifs forestiers près de leur abbaye, pour conserver un pacage à leur troupeaux (Roupenel, 1932, p. 127). Et la phrase suivante semble bien s'appliquer à Cadouin : « Les nouveaux monastères s'établirent dans des clairières, déjà, partiellement du moins, aménagées [...]. Ces communautés se vouaient surtout à l'élevage [...]. Les abbayes de style nouveau contribuèrent plutôt à protéger certains îlots forestiers contre les entreprises de défrichement » (Duby, 1984, p. 153). Les châtaignes et aussi les glands ont certainement joué un très grand rôle nutritionnel, pour les bêtes et les gens du Périgord, jusqu'à l'introduction si tardive de la pomme de terre et des fourrages artificiels. Et ce sont les arbres de la Bessède qui ont fourni les nombreuses pièces de bois nécessaires à l'édification de l'abbatiale et des bâtiments (échafaudages, coffrages, cintres, clayonnages, fermes...).

Deux autres éléments confirment que le vallon de Cadouin ou de la Basse-Caudière n'était en rien inoccupé : il était même équipé de deux moulins. En ce lieu, le texte de la donation mentionne en effet un étang et un moulin : *ubi stagnum cum molendinis*. Cette description pourrait correspondre à l'étang que nous avons retrouvé (Delluc, 1996 a, p. 56-57 et fig. 1) en amont immédiat de l'abbaye avec sa

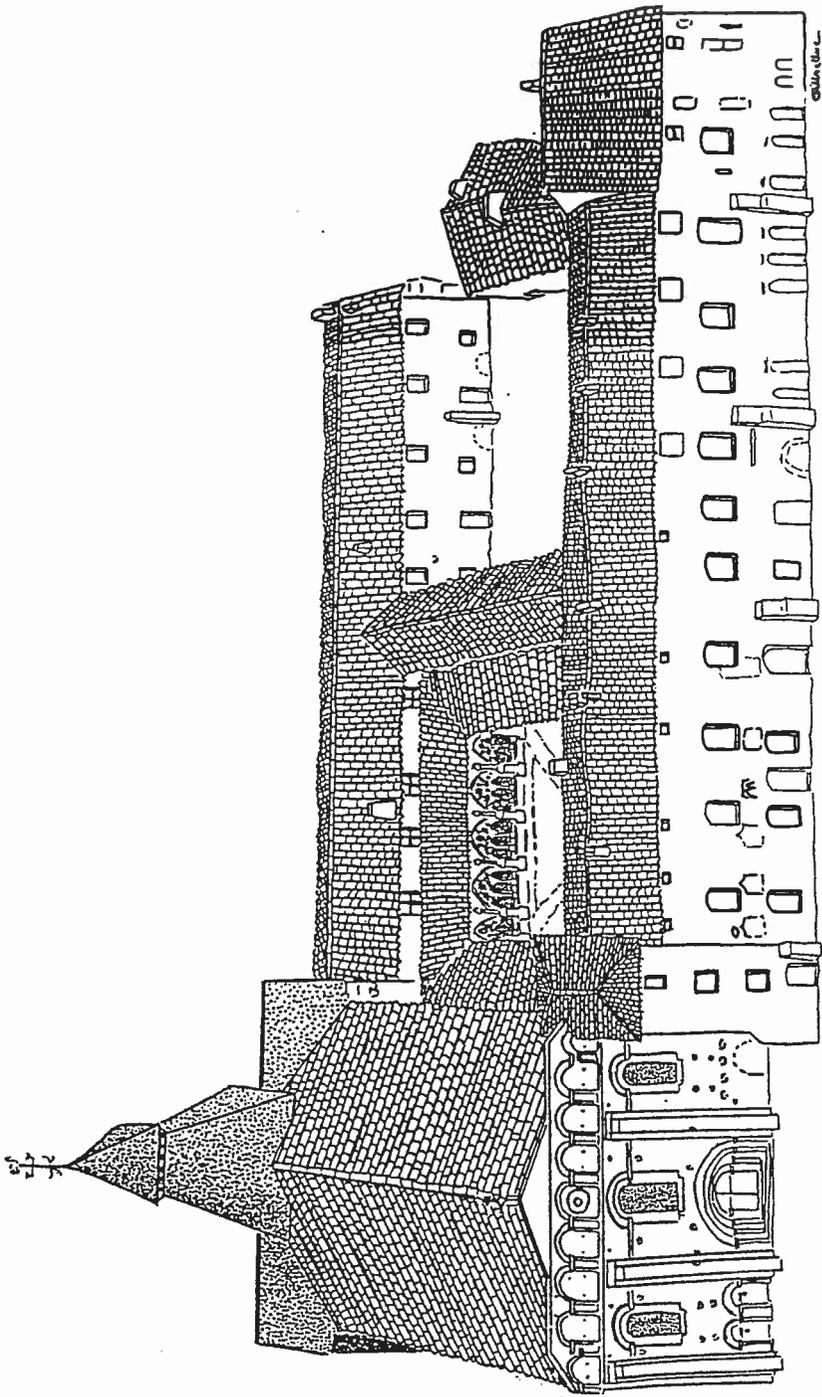


Planche 1 : L'abbaye de Cadouin, vue de l'ouest en perspective.

digue de terre. Ainsi Cadouin devait ressembler à Mortemer (Eure) et cette réserve d'eau a pu servir de vivier comme dans bien d'autres abbayes de l'ordre. Quant au haut bâtiment énigmatique, de plan carré et sommairement bâti, situé en aval de l'aile des convers, en pont au-dessus du ruisseau, il pourrait être le moulin initial (ou du moins son successeur), indispensable pour l'obtention de la farine, de l'huile et d'un peu d'énergie motrice ; il était donc construit, comme régulièrement demandé (Pressouyre, 1994, p. 37 et 84-85), sur le site même de l'abbaye. En second lieu, parmi les donations, figure, à côté de ce moulin de la Basse-Caudière, une deuxième terre pour un second moulin. Un don comporte en effet *quandam partem terre prope molendinum de Bassa-Calderiâ, in qua edificaretur aliud molendinum et pratium*. Il s'agirait donc d'un deuxième moulin, tout proche du premier et en aval, puisque la Basse-Caudière est proche de la fontaine. On pense alors au moulin sis sur le Bélingou au lieu-dit le ruisseau d'Escoutal, à un kilomètre environ en aval de Cadouin, aujourd'hui disparu. La présence de ces deux moulins suggère que, dès 1115, il y avait donc assez de grain à moudre (seigle surtout, mais aussi blé des *fromentals*) et d'huile à extraire des cerneaux de noix. On observera que l'acte de donation fait état aussi, en ce même lieu, d'une maison avec un vaste oratoire désignée comme *domus cum oratorio spatiose* (à moins qu'il ne s'agisse non d'un oratoire mais d'un jardin : *cum horto spatiose*) (Maubourguet, 1926 b, p. 3-7).

Quatre ans après ces faits, le 28 octobre 1119, Cadouin devient abbaye cistercienne, et une douzaine de moines arrivent de l'abbaye de Pontigny (Yonne) sous la direction de l'un d'entre eux, l'abbé Henri. Depuis un an déjà, le gros-œuvre est commencé : le chevet et le transept sont sans doute déjà construits : les chantiers avancent vite au Moyen Age quand les finances sont là. Mais tout va changer après 1119 et, comme on va le voir, les murs portent la trace explicite de l'affiliation à Cîteaux. L'abbatiale sera consacrée en 1154, soit une quarantaine d'années après la fondation, ce qui ne signifie pas que l'édifice était intégralement terminé à cette date (Chauvin, 1992) (planches 1 et 2).

Sans doute, au début, Cadouin vit-elle pleinement son rôle de onzième fille de Cîteaux, la deuxième dans la filiation de Pontigny. Dans les années qui suivent, tout ne va pas sans difficultés. Très vite après la mort de l'abbé Henri (1123 ?), l'activité de l'abbaye ne se limite plus, comme il se devrait, à la seule satisfaction des besoins monastiques, à une exploitation autarcique en faire-valoir direct, autogérée par les moines avec l'aide des convers, subsistant à l'écart du monde et partageant les jours entre travail et prière dans l'application rigoureuse de la Règle (Pressouyre, 1994, p. 16 et 54). Cadouin devient une riche abbaye et s'éloigne plus ou moins de l'ordre cistercien. Lors de son voyage en Périgord, saint Bernard se rend à Bergerac et à Sarlat mais ne s'arrête pas à Cadouin, pourtant situé entre ses deux cités ; M. Berthier pense même qu'il en a peut-être été éconduit par les moines (Berthier, 1987, p. 39). Après une sérieuse crise de 1198 à 1201 (Maubourguet, 1926 a, p. 52-54), sera signé un compromis très inhabituel, « mesure unique dans l'histoire de l'ordre » (Berthier, 1987, p. 41), entre l'abbé de Cadouin et l'abbé de Pontigny. Cadouin reprend son rang de onzième abbaye cistercienne, mais en conservant ses coutumes et ses privilèges (Delluc *et al.*, 1990, p. 57-58).

Cette autonomie transitoire, durant la construction de l'ensemble abbatial, explique sans doute certaines particularités architecturales. Alors que J. Gardelles parlait simplement de « nuances un peu surprenantes [et de] l'influence des habitudes locales sur les églises de l'ordre » (Gardelles, 1982, p. 146) et de « certaines infidélités aux préceptes bernardins » (*ibid.*, p. 147), d'autres auteurs sont allés bien plus loin, jusqu'à observer que « dans la période 1123-1154, Cadouin est

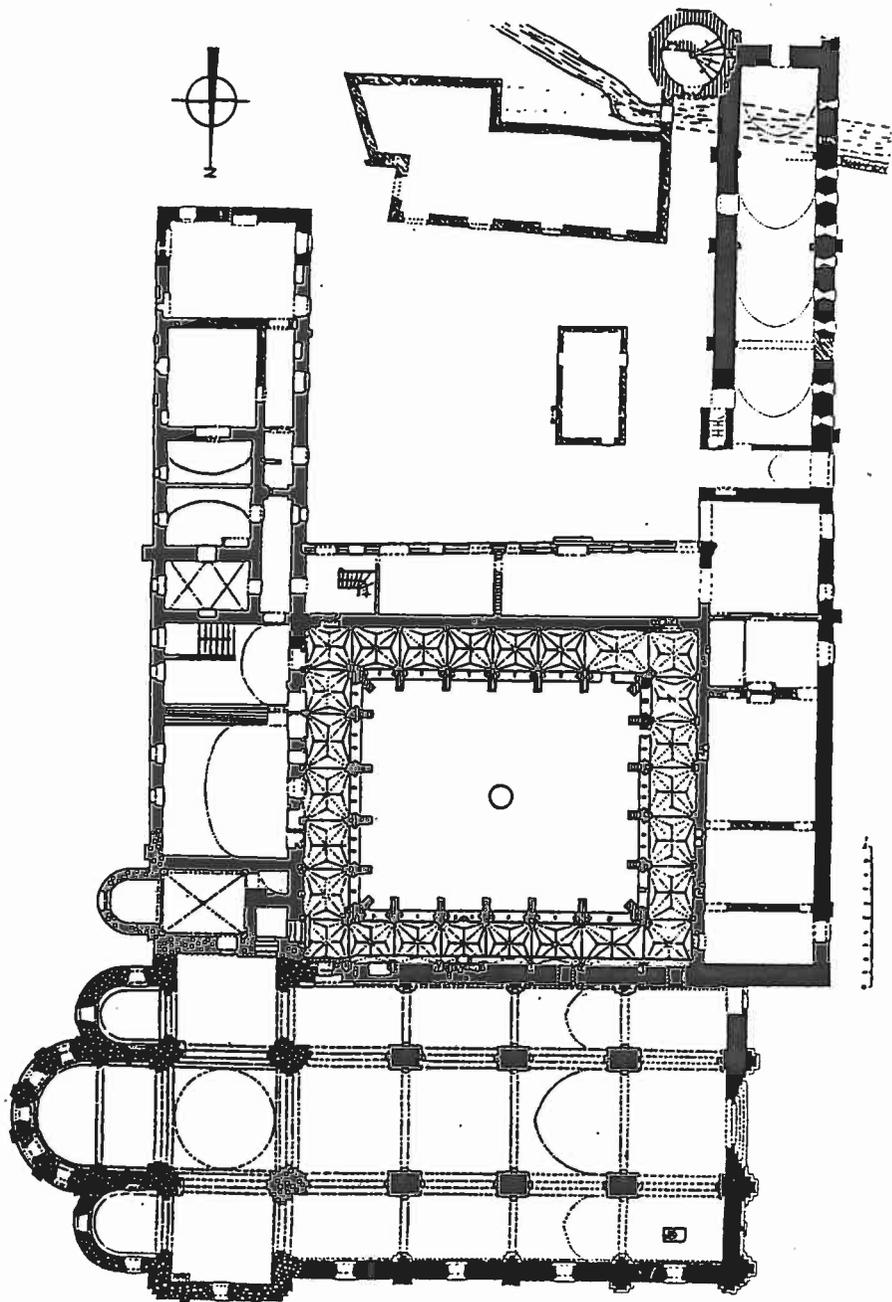


Planche 2 : L'abbaye de Cadouin, plan d'ensemble d'après Guy Ponceau et B. et G. Delluc : les murs romans ou de fonds roman sont indiqués en noir.

séparé de l'ordre cistercien. Comment concevoir autrement que cette église ait pu être construite si différente du vivant même de saint Bernard dont on connaît les exigences en ce domaine » (Berthier, 1987, p. 40) et « on peut se demander si ce furent des maîtres d'oeuvre cisterciens qui présidèrent à sa construction » (Dimier, 1962, p. 52).

Doit-on tenir compte de la présence en ces lieux d'une insigne relique, le suaire de la tête du Christ, que la tradition fait entrer à l'abbaye peu après sa fondation ? En fait, cette relique n'est pas mentionnée lors de la consécration de l'abbatiale en 1154 et sa présence est attestée seulement en 1214 dans un acte de Simon de Montfort.

Mais elle fait de Cadouin, à partir du XIII^e siècle, une abbaye un peu singulière, car elle devient, destination inhabituelle pour un monastère cistercien, un lieu de pèlerinage fréquenté pour sa relique, avec son bourg, son hôpital et son enceinte forte. On voit passer ici, sans doute, « les jacquets qui se rendent à Compostelle par une de ces drailles de transhumance, née à Vézelay ou au Puy » (Delluc, 1992, p. 24), mais il n'en demeure pas de trace écrite et les coquilles sculptées qui ornent la façade et les murs du cloître ne sont pas probantes : « C'est une erreur de voir systématiquement la marque d'un itinéraire de pèlerinage dans les coquilles sculptées ou peintes, alors qu'il s'agit souvent d'un motif ornemental sans signification » (Pastoureau, 1988, p. 135). Devant le suaire, qui se souvenait alors à Cadouin de la mise en garde de saint Bernard : « Quand les yeux se sont ouverts d'admiration pour contempler les reliques des saints enchâssées dans l'or, les bourses s'ouvrent à leur tour pour laisser couler l'or » ? (Riché, 1989, p. 37). Sauf peut-être l'abbé, soucieux d'augmenter les revenus de son monastère. En tous cas, on n'était plus dans un « lieu clos, mais qui s'ouvre au-dedans, sur un jardin secret, un espace coupé du monde extérieur et qui ne communique qu'avec le ciel » (Duby, 1979, p. 122). En fait, « les abbaciales s'étaient ouvertes aux pèlerins pendant le XI^e siècle » (Duby, 1995 a, p. 131).

Pendant près de sept siècles, la paroisse, autour de son église romane, est demeurée à La Salvetat. Il ne reste de cette église, désaffectée depuis la Révolution, qu'un tas de ruines et un plan sommaire sur le cadastre de 1842 : c'était un bâtiment rectangulaire à quatre contreforts, avec le cimetière au sud, sur une surface double de celle de l'église. Peut-être était-elle, comme ses voisines de Salles et de Montferrand, très archaïque, antérieure à l'époque romane, comme il n'est pas rare dans des territoires en voie de colonisation rurale et de peuplement. Peut-être est-ce en partie pour cela que les seuls matériaux restant sur place sont de petit appareil.

Le dernier élément à prendre en compte a trait à l'histoire générale : Cadouin va se trouver, durant quelque trois siècles, sur les limites de la France et de l'Angleterre, depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec ce Plantagenêt qui devient, deux ans plus tard, le roi d'Angleterre Henri II en 1154 (l'année même de la consécration de l'abbatiale) jusqu'à la victoire de Castillon en 1453, qui verra la renaissance de Cadouin.

Le cadre climatique

La fondation de Cadouin, son rattachement à Cîteaux en 1119, la construction de l'abbatiale, consacrée en 1154, celles des bâtiments conventuels - en bref, la grande époque de Cadouin - se situent dans un cadre climatique extrêmement favorable : celui du « petit optimum climatique », période de réchauffement bien attestée aujourd'hui autour de l'an mil (de 750 à 1200-1230), caractérisé par la douceur des hivers et la sécheresse des étés, notamment entre 1080 et 1180 dans

notre Europe occidentale (Le Roy Ladurie, 1983, tome 2, p. 40-50). Ici comme ailleurs, ce redoux a dû singulièrement favoriser, durant un siècle environ, l'entreprise des moines blancs. Un refroidissement se produira dès le XIII^e siècle et se poursuivra, avec des périodes transitoires de rémission, jusqu'au siècle dernier : le « petit âge glaciaire ».

Plan, matériau et construction

Ce sont au moins deux types de pierre calcaire qui ont été utilisés dans la construction de Cadouin. Avant tout le calcaire maestrichtien à Rudistes, sableux voire gréseux, grenu, ocre, dur car riche en silice (appelé aussi Campanien 4 et 5, c6d-e) (carte géologique, 1983, n°831, Belvès, édition du B.R.G.M.). Il ne se prête pas à la sculpture fine, mais il est bien suffisant pour les modillons et chapiteaux du chevet et les chapiteaux de la baie du croisillon nord. Un calcaire campanien plus ancien (Campanien 3, C6c), marneux, gris, à grain plus fin, facile à travailler mais fragile car très gélif, a été utilisé notamment pour deux colonnes du sanctuaire et les sculptures du cloître roman : cette roche se fissure et s'effrite avec le temps. Les carrières de Maestrichtien les plus proches sont encore exploitées à ciel ouvert à 5 ou 6 kilomètres de Cadouin, sur Saint-Avit-Sénieur (carrières de Guillaumy sur le Fontfourcade et de Combe Capelle sur la Couze) (carte I.G.N. au 1 : 25000 : Beaumont, 1987, n°1937 ouest) (planche 3, d) ; le Campanien 3 règne en partie basse sur les flancs de la Couze (*ibid.*, carte et coupe du massif de la Bessède), à moins de dix kilomètres de là. C'est aussi là que se trouvaient autrefois de nombreuses tuileries ou *tuilières* (*ibid.*, et carte I.G.N. au 1 : 25000 : Belvès, 1988, n°1937, est). Bref, les matériaux de construction étaient disponibles en abondance à proximité.

Les blocs de pierre devaient être équarris dans la carrière, puis taillés sur place ou à Cadouin. Les marques lapidaires sont au moins de deux types. Les marques des tâcherons sont bien visibles sur le chevet (M, huit de chiffre, escargot...), prouvant l'existence d'artisans professionnels salariés, sans doute aidés de manoeuvres, dès la première campagne de construction. On voit bien aussi les cicatrices piquetées et diffuses ou striées et parallèles de la taille des pierres, à joints vifs, au parement soigneusement dressé à la laye, à la pique ou à la broche, puis égrisé voire poli (Couvry, 1972). Sans doute, en mesurant les pierres et les structures bâties, retrouverait-on les dimensions classiques : coudée, pied, empan, palme, paume. Les boulins permettant de fixer les échafaudages sont demeurés sur la façade de l'église, le chevet, le transept et le goutterot nord.

Assurément la construction de l'abbatiale a été effectuée en deux temps, aboutissant à deux ensembles se raccordant. Selon la coutume, le chevet et le transept ont été édifiés d'abord, jusqu'à l'aisselle de ce dernier, avec la large souche du clocher rachetant la coupole du transept ; puis ce fut le tour du reste de l'édifice. A l'aisselle du transept, la cicatrice irrégulière de reprise entre les deux campagnes est parfaitement visible : l'appareil de la nef est plus petit que celui des parties orientales, de l'édifice et le niveau des boulins d'échafaudage n'est pas le même à l'est et à l'ouest (planche 3, b).

C'est une église à abside, comme il est habituel dans le centre et le midi de la France. La première campagne de construction n'a pu commencer qu'après le 11 juillet 1115, c'est-à-dire après la donation par Robert d'Arbrissel (avec le consentement de Pétronille de Chemillé, abbesse de Fontevrault, première bénéficiaire) à Géraud de Salles des terres de La Salvetat et de Cadouin et de tout ce qui lui avait été concédé dans la forêt. Le R.P. Dupuy avance la date de 1118,

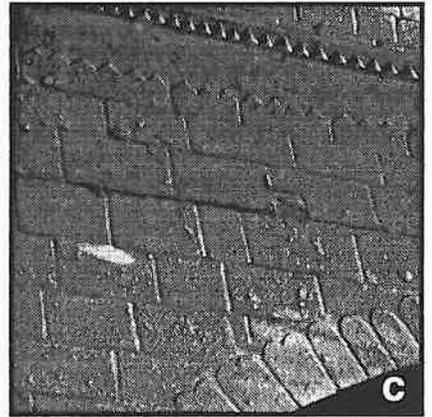
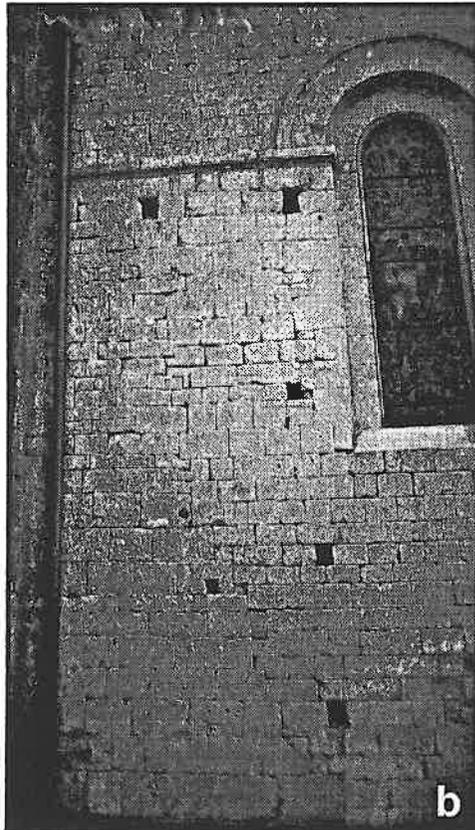


Planche 3 : a - La sacristie, au centre, fut peut-être l'église primitive. b - Mur nord de l'abbatiale : le raccord entre les deux campagnes de construction. c - Joints en relief dans la nef (deuxième campagne). d - Le calcaire de Saint-Avit-Sénieur est semblable à celui de la façade de l'abbatiale.

mais il se trompe et place mal la date de la consécration : « Ce fut l'an mil cent dix-huit qu'ils commencèrent à bastir l'Eglise qui est aujourdhuy sur pied, et fut parachevée et consacrée l'an mil cent trente neuf » (Dupuy, 1629, p. 30).

L'œuvre sculptée marque la même dichotomie. La première campagne a vu l'intervention d'habiles sculpteurs (pour les modillons et chapiteaux du chevet, l'arête et l'archivolte de la baie de l'abside, le décor du sanctuaire), probablement les mêmes tailleurs d'images professionnels que ceux qui ont décoré l'abside de Sainte-Croix-de-Beaumont, non loin de Cadouin (Gardelles, 1982, p. 156). En revanche, toute la nef et la façade sont indemnes de décor, avec des modillons nus, des chapiteaux très simples, sans colonnes au niveau des baies. Seuls des joints au mortier en relief, formant de modestes dessins en scie ou en arcade, viennent animer un peu les grands espaces vides des murs (on retrouve ce décor sur la fenêtre sud de l'aile des moines et surtout dans le cellier) (planche 3, c). Les chapitres généraux de Cîteaux ont prononcé une série d'interdictions célèbres, à propos du décor des édifices, des ornements, des manuscrits, des vitraux, des clochers et pavements, et notamment à propos des sculptures et les peintures : « Lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse » (Duby, 1979, p. 139 ; Pressouyre, 1994, p. 60).

Le plan de l'abside, flanquée de deux absidioles, s'ouvrant sur les bras du transept, chacune en hémicycle bien marqué au chevet, s'apparente à celui d'autres églises périgordines, comme, par exemple, celle de Saint-Léon-sur-Vézère, ancien prieuré conventuel bénédictin (Secret, 1968, p. 92), de Cénac, qui fut un prieuré de Moissac (*ibid.*, p. 150), ou plus encore de Bussières-Badil (*ibid.*, p. 56). Mis à part des exceptions comme l'abbaye cistercienne de Léoncel (Drôme) (Dimier, 1962, p. 156), le plan de Cadouin tranche avec les habitudes de Cîteaux du chevet plat, correspondant à un sanctuaire et à des chapelles de plan carré (ou plus rarement en hémicycle), où « la suppression des arrondis dans les plans, notamment pour le chœur et les absidioles, eut pour raisons prédominantes l'économie et l'efficacité » (Pouillon, 1964, p. 222). L'abside a été surmontée ici d'un bahut de pierre à gargouilles, peut-être sous Louis XI, quand le lourd coffre du suaire était suspendu à la voûte du sanctuaire par des chaînes et un robuste cabestan (Delluc *et al.*, 1990, p. 93).

L'axe de la nef n'est pas parfaitement rectiligne, le chevet étant légèrement déporté vers le nord. Cette anomalie est sans doute plus la conséquence de cette construction en deux campagnes que le symbole de l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix, comme cela a pu être dit. De même les deux croisillons du transept, chacun voûté d'un berceau brisé comme le sanctuaire, la nef et les bas-côtés, ne sont pas exactement carrés et le cloître est de plan légèrement losangique.

A la croisée du transept, la belle coupole à pendentifs marque bien l'importance de ce lieu précis (Duby, 1979, p. 135). Au-dessus, la large souche du clocher nous semble l'amorce d'un édifice plus conséquent, que l'affiliation à Cîteaux réduisit à une lourde construction de charpenterie couverte de bardeaux. Les clochers de pierre sont en effet proscrits par le chapitre de 1157 (*ibid.*, p. 140). De même, l'altière façade s'ouvre, sans narthex, par un large portail assez inhabituel, car, habituellement, « l'abbaye cistercienne n'a point de façade ni même de porte : elle se referme sur soi » (Duby, 1995 b, p. 60). Sans doute ici ce portail fait-il songer aux pèlerins du suaire. Il n'y a pas de porte des morts, mais cette ouverture ne se retrouve pas dans toutes les abbayes de l'ordre.

Par rapport au plan classique des abbayes cisterciennes, qui souffre cependant nombre d'exceptions, les autres bâtiments de Cadouin présentent

quelques particularités. La sacristie est assez vaste, traitée à peu près comme l'absidiole voisine (planche 3, a). Sur son volume empiète l'escalier des moines, avec une soupente très exiguë. Cette salle a été revoutée au XIII^e siècle et surmontée d'une pièce analogue, baptisée chambre du trésor ou des archives ou encore parfois *armarium*. On l'ouvrit secondairement par une baie sur le transept, pour exposer la relique. Mais, par comparaison avec beaucoup d'autres abbayes de Cîteaux, il nous paraît licite de penser que l'*armarium* primitif était tout simplement la niche creusée dans le mur nord du cloître (il est plus souvent situé sur le mur est, entre l'église et la salle du chapitre).

Il est probable que le réfectoire était perpendiculaire à l'aile méridionale, sinon il eut été bien modeste et la place ne manquait pas ici pour appliquer cette disposition cistercienne classique. Il n'y a pas de trace véritable d'une ruelle des convers, du moins aujourd'hui. Le cellier semble bien occuper depuis toujours l'extrémité sud de l'aile des convers, souvent réservé classiquement au réfectoire de ses derniers. A cette extrémité, au-dessus du cellier, le logis de l'abbé, desservi par une tourelle d'escalier, est venu, à l'extrême fin du XV^e siècle, remplacer le dortoir des convers.

Mais le plan d'ensemble des lieux réguliers demeure très classique (planche 2). Ils sont situés au sud de l'abbatiale, profitant de la bonne exposition et du lit du ruisseau ; le cimetière des moines était au nord (Delluc, 1991). Depuis l'origine, un seul changement important est intervenu : l'aile méridionale a été transformée, étrécie, avec reconstruction de la façade, mais elle conserve, avec le mur porteur, la trace de la porte qui faisait communiquer cloître et réfectoire. L'avancée du réfectoire dans la cour a sans doute disparu lors cette opération au XVIII^e siècle.

L'aile des moines est plus courte que l'aile des convers, comme il est fréquent. L'aile des convers s'avance plus vers l'ouest que la façade de l'église, comme il est assez classique, mais empiète sur elle de plus d'un mètre.

L'hydraulique

L'eau nécessaire aux besoins primaires de la communauté provient de la fontaine de Griffoul, en temps ordinaires, et aussi du Bélingou, lors de la crue hivernale (Delluc, 1996 a). Le cours commun à ses deux ruisseaux est un profond canal maçonné. Le réseaux primitif des canaux a été probablement modifié au XVII^e siècle, lors de l'aménagement du jardin. Jadis un canal (ou une déviation) longeait le pignon méridional de l'aile des moines, desservant leurs latrines. De nos jours, il n'y a plus de courant d'eau en bout de l'aile des moines et ce bâtiment a dû s'en trouver assaini. Mais on a pu observer, lors des travaux récents, au niveau de la ferme de la cour, un conduit, voûté sommairement en arc brisé, témoignant de son trajet initial (planche 5, c).

Le canal est ensuite souterrain, passant sous l'aile des convers, bien voûté en arc surbaissé, très certainement depuis l'origine. Le conduit apparaît un peu en saillie au-dessus du niveau du sol du cellier. Au-delà, les latrines des convers étaient aménagées, à l'aplomb du ruisseau, sur le mur occidental de l'aile de ces derniers. Ensuite, le cours d'eau passe sous le haut bâtiment, aujourd'hui sans toiture, qui fut peut-être le moulin, qu'on peut supposer équipé jadis d'un bâti interne de charpenterie. Un peu plus loin, il est longé, sur quelques mètres, par un mur percé d'étroites meurtrières, qui est une des dernières traces d'un mur d'enceinte. On observera, d'ailleurs, sur le plan du village (et notamment sur le plan cadastral de 1842), que la disposition des rues rappelle que Cadouin a été un peu plus tard une petite agglomération close.

En amont de l'abbaye, demeurent bien marquées les berges et la digue d'un étang que nous pensons être celui du moulin de Basse-Caudière. Il devait être rempli durant l'hiver par le Bélingou et par une résurgence de sous-écoulement encore bien visible, aménagée et fonctionnelle, dans les alluvions meubles du vallon (Delluc, 1996 a). Ce « pré de l'étang » a été vendu comme bien national en 1791 (Gourgues, 1873, p. 228). L'eau de cette réserve, outre son usage intermittent pour le moulin, devait servir à arroser le jardin. Sans doute, l'étang servait-il aussi de vivier comme dans tant d'autres abbayes de l'ordre. L'eau de la source pérenne de Griffoul, dite aussi des moines, devait suffire, tout au long de l'année, pour les besoins courants, y compris le lavabo et le drainage des déchets et latrines. Il n'est pas inintéressant, à ce propos, de noter que le Bélingou était appelé *Belegou* en 1292 (*ibid.*, p. 18). Rappelons que Cadouin bénéficia de la dîme de deux pêcheries sur la Dordogne dès 1195 et 1214.

En dehors du jardin réaménagé au XVII^e siècle, rien n'indique que les conduites d'adduction d'eau aient été très modifiées depuis l'origine (Delluc, 1996 a, plans 1 à 3). En revanche il est plus difficile de se prononcer sur les canalisations d'écoulement des eaux usées (caniveaux en pierre recouverts de dalles) car elles ne sont visibles qu'en de rares points : par exemple dans le passage voûté qui donne accès à la cour et dans la cour elle-même, comme l'ont montré des sondages récents (Métois, 1995). On ne sait plus rien du puits creusé dans cette cour (qui était, selon la tradition, à peu près au centre de celle-ci, entre aile des moines et four à pain) ni de l'alimentation du lavabo du cloître. La vasque qui est conservée date seulement du début du XV^e siècle.

Avant de quitter le domaine de l'eau, notons deux détails. Un chéneau de pierre suivait, dans les combles, le haut des murs de la nef. Le cimetièrre, étroit et allongé, se situait, comme à l'accoutumée, en arrière de l'absidiole nord et sous la gouttière du goutterot nord : on le lisait encore sur le cadastre de 1842 (Delluc, 1991).

L'abbatiale

Visitons les lieux. L'église est telle qu'elle était au XII^e siècle, hormis quelques détails, comme un remaniement de la partie haute des gouttereaux rendant le toit un peu moins pentu et un léger rehaussement du sol au siècle dernier, la réparation du gouttereau nord dans sa partie ouest, une mise en peinture complète (aujourd'hui supprimée) du sanctuaire, une fresque dans l'abside (repeinte à la fin du XIX^e siècle), la transformation en fonts baptismaux de la porte des convers, au bas de la nef, qui, à Cadouin, s'ouvrait donc sur le parvis et non directement dans la ruelle ou dans le bâtiment qui leur étaient affectés.

Orientée, l'abbatiale est en forme de croix latine, à trois vaisseaux comme la basilique antique, avec quatre travées par nef. Mais ce n'est pas la représentation si pure de la croix latine, toute en lignes droites se coupant à angle droit, avec chevet plat et transept saillant comme le sommet et les bras de la croix, du plan « bernardin » du type Fontenay (Chauvin, 1992 ; Pressouyre, 1994, p. 63). Son transept, curieusement peu saillant ici, est, à sa croisée, coiffé d'une coupole sur pendentifs, classique en Périgord et alentour (Obazine en Corrèze), d'une remarquable stéréotomie et modénature. L'économie des piles de support de l'arc occidental portant la coupole permet de penser que l'on avait peut-être envisagé de voûter toute la nef d'une file de quatre coupoles supplémentaires, un peu comme dans la nef unique de Boschaud (Dordogne), mais ce parti ambitieux a été abandonné, lors de la deuxième campagne. La haute nef et ses deux collatéraux sont voûtés en berceau brisé avec doubleaux, selon le même axe longitudinal comme à

Bellaigue (Puy-de-Dôme). On sait que, dès le XII^e siècle, les cisterciens appliquaient ce procédé de l'arc brisé, inauguré à Cluny à la fin du XI^e siècle puis répandu par Cîteaux : il solidarise au mortier de chaux des pierres (claveaux pour les arcs, vousoirs pour les voûtes) toutes taillées (peut-être dans la carrière même), à faces trapézoïdales, selon le même gabarit de courbe ; il atténue la poussée des voûtes sur les murs. Point de décor sculpté, hormis le sanctuaire érigé durant la première campagne pour qu'on puisse y célébrer rapidement les offices. Au chevet, l'abside décorée et les deux absidioles lisses sont assez basses, peu profondes et de plan semi-circulaire, voûtées en cul-de-four. Les croix de consécration de 1154 demeurent bien visibles dans les collatéraux et le transept. Une baie à l'extrémité sud du transept, aujourd'hui occultée, indique qu'à l'origine, l'aile des moines était plus basse de quelques mètres.

La façade, traitée, non sans élégance, avec de fausses baies à la saintongéaise, est simplement percée de trois baies (dépourvues de colonnettes d'encadrement) et d'un oculus, contreboutée par des contreforts plats et dominée par une discrète archivolt à tête de clous. Le simple portail plein cintre à quatre voussures est assez inattendu par sa largeur ; il est frappé du *Pax* gravé bénédictin. Peut-être ce portail est-il contemporain de l'arrivée du suaire à Cadouin et des premiers pèlerinages ? En tous cas, ce portail, assez inhabituel dans une église cistercienne, fait qu'il est un peu exagéré de dire que l'abbatiale « suit à la lettre la règle de saint Bernard : austérité et dépouillement » (Fossier, 1997, légende du cliché, p. 39).

Remarquons enfin que, dans le même temps où les moines édifie l'abbatiale romane de Cadouin, Suger fait agrandir Saint-Denis dans un style tout à fait différent...

Sacristie et *armarium*

A l'extérieur, les modillons sculptés de la sacristie actuelle indiquent qu'elle fut sans doute construite très tôt, lors de la première campagne. De plan rectangulaire et de grandes dimensions (4m x 6m), elle se prolonge par une absidiole (presque aussi grande que celles de l'église) avec un cul-de-four, rappelant celle d'Obazine. Cette « sacristie » est surmontée d'une deuxième pièce de plan carré (planche 3, a).

La sacristie enfin conserve une table de pierre gothique sculptée sur trois supports gravés et sculptés, considérée - du moins traditionnellement - comme une pierre servant à déposer le corps du moine défunt pour le laver. Cette « table des morts » fut peut-être simplement une pierre d'autel de l'époque gothique et il n'est pas impossible que la sacristie ait elle-même servi de chapelle à quelque abbé à partir du XIV^e siècle (Aubert, 1928, p. 184).

La sacristie actuelle est donc très vaste et prolongée par une absidiole. Elle est inattendue dans une abbaye cistercienne, où la sacristie « était de très petites dimensions, du fait qu'elle n'était utilisée que pour les messes chantées au maître autel. Primitivement, la couleur des ornements ne variait pas avec les fêtes et les temps liturgiques. Les ornements étaient rangés auprès des petits autels » (Dimier, 1962, p. 43-44). Mais la sacristie d'Obazine est assez semblable et surtout celle de Cadouin a été construite très précocement, avant l'affiliation à Cîteaux.

En fait, nous en sommes venus à nous demander si cette « sacristie » actuelle ne fut pas la chapelle primitive, dont le chanoine Jean Tarde parlait vers 1600, cette « chapele Saint-Michel, qui est à présent à costé de l'église abbatiale, qui ne sert aujourd'huy que pour la sépulture des religieux, avec un petit enclos qui paroît plus vieux que le reste des bastimens » (Tarde, 1887 réédité en 1981, p. 57). Cette

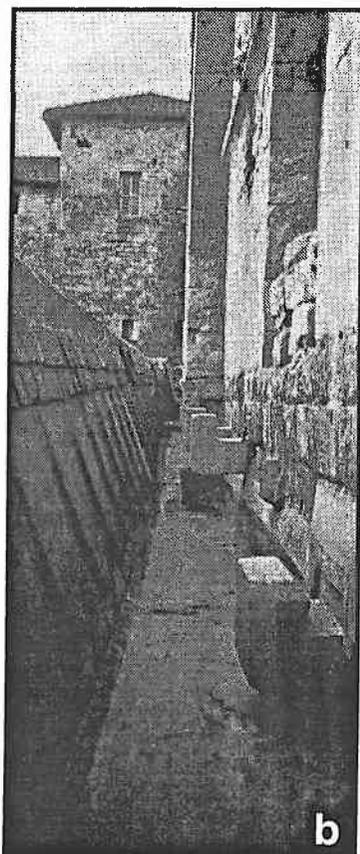
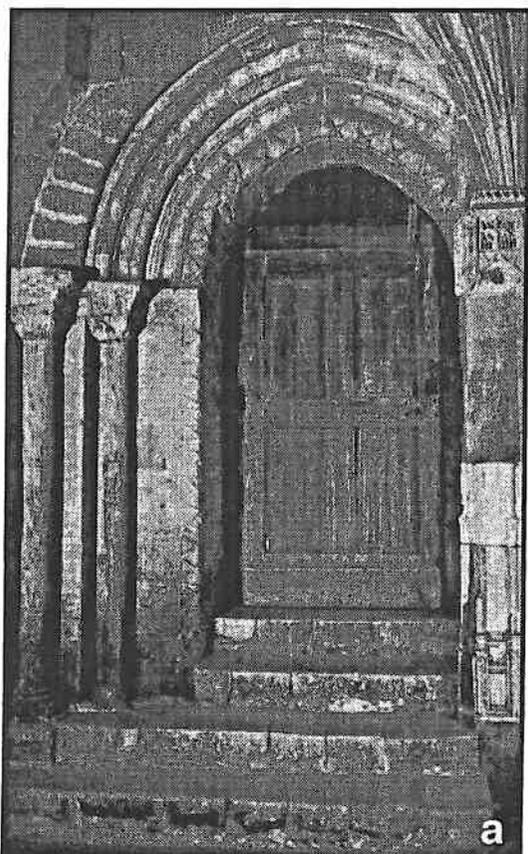


Planche 4 : a - Dans le cloître, la porte romane vers l'aile des moines. b - Crochets de pierre sur lesquels s'appuyait l'ancienne toiture du cloître. c - Pulsard au fond de la sacristie.

remarque chronologique concerne probablement les murs de l'actuelle sacristie dont la hauteur des pierres du parement est inégale, contrastant avec la régularité des belles assises du chevet. En l'absence de porte des morts à Cadouin, lors du décès d'un moine, peut-être sortait-on directement de cette pièce, par une issue au niveau de la baie actuelle, pour gagner le cimetière tout proche.

Le minuscule recoin au sud-ouest de la sacristie demeure pour nous une énigme, trop petit pour avoir été un cachot, il semble une simple soupente avec peut-être un rôle en rapport avec l'adduction ou l'évacuation des eaux, son sol paraissant avoir été aménagé en vasque ou puisard (planche 4, c).

C'est très probablement la salle du premier étage, dite chambre du trésor ou des archives, qui abrita le suaire durant de longs siècles. Nous avons dit plus haut que cette pièce a été considérée, notamment par nous, sans doute à tort, comme un *armarium*. Peut-être ce dernier se résumait-il, du moins au début, en une niche du mur nord du cloître (entre le siège de l'abbé et la porte ouvrant sur l'église). La salle du premier étage s'ouvre par une porte sur le transept, à environ 4 m du sol, et donnait, selon la tradition, sur une tribune de bois, « où s'est faite de tous temps l'ostension de cette relique » (conseil de fabrique, 25 avril 1825, archives de Cadouin). C'est la présence de cette salle qui rend aveugle, d'assez inesthétique manière, la baie de l'extrémité sud du transept.

Probablement la présence du suaire à Cadouin et les cérémonies liées à cette insigne relique expliquent-elles l'importance de ces deux pièces : la sacristie a été soigneusement voûtée d'ogives au XIV^e siècle, alors que la pièce supérieure était construite à cette époque et voûtée de même.

Le cloître roman

Régulièrement « le cloître cistercien est nu » (Duby, 1995 b, p. 63). Tout se passe comme si, sur les murs du cloître roman, fait d'un calcaire grenu et ocre, avait été plaqué un nouveau cloître de calcaire crayeux blanc, à grain fin, dans le style gothique flamboyant de la fin du XV^e siècle, juste après la fin de la guerre de Cent ans, sous les abbés P. de Gaing, et, pour la galerie ouest, au début du siècle suivant, sous l'abbé G. d'Estissac, protecteur de Rabelais et premier commendataire.

Il suffit de longer les murs, sans laisser accaparer son attention par l'habillage sculpté pour retrouver toutes les structures anciennes : le banc de pierre des moines dans la galerie de la collation (ici d'un seul côté toutefois), avec le siège de l'abbé et celui du lecteur en face ; la porte orientale ouvrant sur un palier de l'escalier des moines (dispositif assez original, remplaçant sans doute l'escalier des moines qui, habituellement, relie directement leur dortoir et le cloître)(planche 4, a) ; les quatre larges baies romanes de la salle capitulaire (dont deux doubles), aujourd'hui dépourvue de tout aménagement (ni bancs, ni siège abbatial) et revoûtée au XVII^e siècle. Le long du mur de l'église, au niveau du toit, demeure des corbeaux à crochet qui devaient retenir la couverture de charpente du cloître primitif, qui était donc plus probablement une toiture qu'une voûte de pierre (planche 4, b). Cette couverture légère a été remplacée, après Castillon, par une voûte d'ogives à liernes et tiercerons, ancrée plus bas dans les murs d'appui.

En outre, le cloître s'ouvre sur l'église par la porte des moines et, aussi, sur l'aile des convers et sur l'aile méridionale par d'autres portes pour nous de datation non évidente.

Le lavabo, par analogie avec les autres abbayes de Cîteaux, devait se trouver à proximité de la galerie méridionale, non loin de la porte du réfectoire. Il est notable que cette dernière, aujourd'hui obturée, est assez sommairement appareillée.

L'aile des moines

Elle poursuit l'ensemble sacristie-pièce supérieure et les murs, ici encore, sont de fonds roman.

Son toit fut jadis bien plus pentu, comme le montre les traces demeurant sur le pignon sud du transept. Au premier étage, le dortoir des moines, autrefois éclairé par d'étroites baies aujourd'hui occultées, a été compartimenté, au XVII^e siècle, en petits appartements individuels et couloir de service, formant, du moins au nord, l'actuel presbytère. La pièce la plus au nord est nommée chambre de l'abbé (ou du prieur) ; il n'est pas impossible qu'elle occupe cet emplacement depuis longtemps. Le mur pignon, à l'extrémité sud, s'ouvrait, en haut, par une petite fenêtre, toujours présente, et, plus bas, sur les latrines et les encadrements de leurs portes se voient encore à l'extérieur et surtout à l'intérieur. Cela suggère que les latrines devaient être ici des appentis légers accolés au mur.

Au rez-de-chaussée, les murs de refend sont sans doute récents. Ainsi, le mur séparant la salle capitulaire de l'accès au jardin (formant sans doute aussi jadis parloir ou *auditorium*), a été modifié avec un escalier. A en juger par ce qui demeure, il ne semble pas y avoir eu à Cadouin d'escalier vers le dortoir des moines entre salle capitulaire et parloir. Plus au sud, la salle des moines, une vaste salle, équipée d'une cheminée assez inattendue (dans l'épaisseur d'un mur de refend), est précédée de deux petites pièces (dont une est recoupée en deux aujourd'hui), assez inhabituelles, desservies par un couloir, formant un ensemble chichement ouvert au nord par des œils-de-bœuf récents. Sur la façade de la cour, apparaissent deux arcs de décharge et un contrefort.

L'aile des convers

Elle est également de fonds roman, à contreforts plats, et comportait au rez-de-chaussée le réfectoire des convers au nord et le cellier au sud, séparé par un passage voûté.

Ce dernier donne directement dans la cour intérieure et non sur une ruelle des convers, inexistante ici (à moins qu'elle n'ait été supprimée durant les travaux remodelant la partie nord de cette aile). Le cellier est remarquablement conservé : c'est une nef voûtée d'un berceau brisé à doubleaux, bien appareillée et contrefortée, sans décor sculpté, sauf quelques modestes chapiteaux, éclairée par d'étroites baies romanes. Les joints en relief montrent qu'il est à peu près contemporain de la deuxième campagne de l'église et non antérieur comme on l'a dit parfois : on avait même voulu en faire la chapelle primitive. Les infiltrations d'eau ont conduit à surélever le niveau du sol à plusieurs reprises. Ce cellier a été prolongé, sans doute ultérieurement, par une salle, communiquant avec lui et jadis voûtée d'un berceau brisé, dont les vestiges ont été retrouvés lors de travaux récents (Métois, 1995). Cette pièce a été abandonnée, sans doute pour les mêmes inconvénients liés aux arrivées d'eau, provenant non du cours d'eau sous-jacent mais des ruissellements sur le talus argileux situé au sud. Le cellier, défiguré depuis le siècle dernier par un escalier conduisant à l'étage et par un portail d'entrée, a retrouvé son aspect d'origine depuis 1996.

A l'angle nord du bâtiment, une véritable tour carrée, haute de trois étages, abrite un large escalier desservant les deux étages de l'aile des convers. Elle s'ouvre sur le parvis, par deux portes, nord (aujourd'hui murée) et ouest. Cette tour, elle-même doublée en partie basse par un large contrefort plat, empiète sur la façade de l'abbatiale de plus d'un mètre de large, sans doute depuis toujours, comme semble en témoigner le contrefort sud de celle-ci, interrompu à 4 mètres du sol et reposant

sur un cul-de-lampe, qui rend la façade un peu asymétrique. A l'origine, cette tour devait être moins haute, ne pas occulter la partie droite de l'arcature supérieure de la façade et laisser visible son décor sculpté. Peut-être exista-t-il jadis une autre tour, qui expliquerait la phrase du chanoine H. Brugière : « L'ancien monastère était flanquée de deux tours, l'une ronde, l'autre carrée (Brugière, sd, p. 6).

Le premier étage abritait le dortoir des convers. On en observe encore, au premier étage, sur les deux murs gouttereaux, dans la partie sud, romane, les étroites baies (planche 5, b) : Dans la partie nord, très remaniée voire reconstruite, les restes d'une baie géminée ont été remployés dans le mur au niveau de l'actuelle salle municipale. Les latrines se situaient sur la façade ouest, au-dessus du ruisseau, sur deux niveaux : les portes sont encore bien visibles, l'une supérieure ouvrant aujourd'hui sur le vide, l'autre, inférieure aménagée en évier. Un deuxième escalier, étroit et pentu, dans l'épaisseur du mur, permettait aux convers de gagner leur dortoir, juste au nord du passage. Il n'est pas impossible que ce fut là le seul escalier d'accès originel, celui de la tour carrée pouvant être plus récent. En outre, le mur est, près de la porte monumentale du logis abbatial du XVI^e siècle, montre les vestiges d'un escalier extérieur.

Entre l'emplacement supposé pour le réfectoire des convers (transformé en bureaux et salle municipale) et le passage, est une vaste pièce d'entrée, remise en valeur par les travaux récents et abritant aujourd'hui un escalier métallique. Sa largeur est celle qu'avait jadis l'aile méridionale. Ses murs présentent de grands arcs de décharge en plein cintre. Il est possible qu'elle ait joué jadis le rôle de parloir des convers ou *auditorium*, à une place à peu près symétrique à celui des moines. Un guichet en chicane communique avec le passage voûté. Dans l'angle nord-est de cette pièce, une petite porte, cintrée de même, permettait de gagner le réfectoire, sans qu'il y ait, actuellement du moins, de traces probantes de l'entrée d'une ruelle (planche 5, d).

La partie méridionale de la façade ouest de cette aile, correspondant au passage et au cellier surmonté des deux étages du logis abbatial) a été exécutée avec un même très bel appareil sur deux étages (des pierres de parement d'environ 35 cm de haut sur 40 cm de large)(planche 5, a). Il semble donc que cette aile, en ce lieu du moins, a toujours présenté deux niveaux (dont un de combles). Cela explique le caractère puissant des deux contreforts qui la soutiennent et les portes de latrines superposées. En revanche, le matériau du reste de la façade, correspondant au réfectoire des convers et à la tour carrée d'escalier, est bien moins beau et régulier (des pierres de 15 cm sur 20 cm le plus souvent) et les deux contreforts sont moins élevés. Toute cette partie a été très remaniée voire probablement même reconstruite sur le fonds roman.

L'aile méridionale

Elle a été étreinte de presque la moitié de sa largeur. Les cicatrices portées par les murs correspondants de l'aile des moines et de l'aile des convers, ainsi que la largeur de la pièce d'entrée de l'aile des convers, permettent de reconstituer sa largeur initiale, équivalente à celle des deux autres ailes.

Si le mur nord, la séparant du cloître, est sans doute le mur originel, la façade et les murs de refend sont récents. Il en va de même du passe-plat, de l'évier et de la cheminée, mais il n'est pas interdit de penser qu'ils ont été réemployés. En raison de la position actuelle de ces derniers aménagements, on peut supposer que la cuisine se trouvait dans la partie ouest de l'aile et le chauffer dans la partie est et que celui-ci était plus vaste que celle-là. Dans cette hypothèse, la cuisine était donc située entre

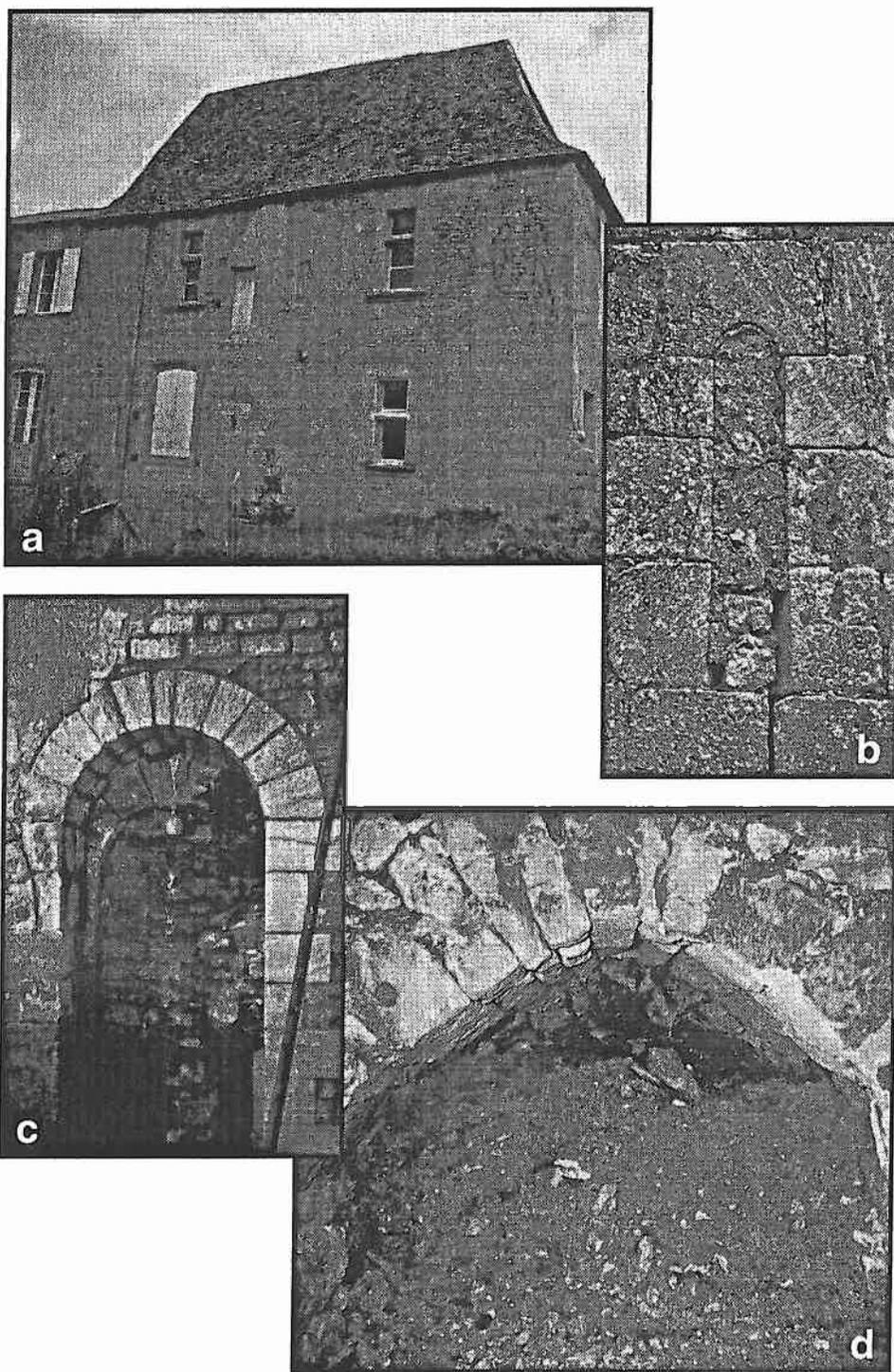


Planche 5 : a - Extrémité sud de l'aile des convers, transformée en logis abbattal au XVI^e s. b - Baie romane bouchée (détail de a). c - Porte romane obturée (mur nord du parloir des convers). d - Ancien conduit du Bélingou près du mur sud de l'aile des molnes.

les deux réfectoires. Le réfectoire des moines se développait sans doute perpendiculairement au cloître, dans l'axe de la porte ouvrant sur ce dernier, à sa place normale entre chauffoir et cuisine.

Au sud, la cour est aujourd'hui fermée par un bâtiment de ferme et un abri avec four à pain, qui ne doivent pas être antérieurs aux XVII^e ou XVIII^e siècles.

Un plan cistercien ? Oui, mais...

Schématiquement, outre son l'abbatiale bipartite intacte, Cadouin conserve de ses premiers temps les murs porteurs de l'aile des moines et ceux de la partie sud de l'aile des convers (conservés jusqu'au deuxième niveau), avec le cellier, les murs porteurs du cloître (habillés à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècles) avec la porte romane de l'aile des moines et les baies de la salle capitulaire ouvrant sur sa galerie orientale. Le choix du bel appareil roman et sa stéréotomie, la présence des étroites baies romanes des dortoirs (aujourd'hui bouchées) et du cellier, celle d'une petite fenêtre de la même époque sur le pignon de l'aile des moines, et la trace des accès aux latrines montrent bien que les murs des bâtiments conventuels datent des premiers temps de l'abbaye. Bref, seule l'aile méridionale et la façade de la partie nord de l'aile des convers ont été modifiées. Cela mérite d'être noté, car les abbayes cisterciennes aussi complètes ne sont pas légion.

La Règle de saint Benoît ne donne aucun précepte au sujet de l'architecture, sauf la mention que le monastère doit apporter, dans sa clôture, tout ce qui est nécessaire à la vie. Le patriarche aurait tracé le plan de son premier monastère (Dimier, 1962, p. 32). Il en va de même dans les règlements édictés par les premiers cisterciens. Saint Bernard lui-même a fulminé, de façon intransigeante, contre l'immense hauteur des églises, leur largeur démesurée, les ornements somptueux, les peintures et sculptures recherchées voire grotesques, « qui, en captant le regard de ceux qui prient, sont un obstacle à la piété » (*ibid.*, p. 34). En outre, pour saint Bernard, tout est trop onéreux : « Si l'on n'a pas honte de pareilles inepties, que l'on regrette au moins les dépenses qu'elles entraînent » (*ibid.*, p. 35). Le dépouillement architectural des abbayes de Cîteaux (Kinder, 1997) est donc la matérialisation des principes de rectitude et de pureté d'une riche vie spirituelle et d'une ascétique existence matérielle, au même titre que le repli sur la clôture et la prière, le travail manuel, la proscription de tout le superflu dans le vêtement, la nourriture, la liturgie et l'exercice du culte. On sait qu'assez vite, et à Cadouin tout particulièrement, les cisterciens s'écarteront de la simplicité et de la pauvreté initiales.

C'est dire que le plan type, clefs en mains, de l'abbaye cistercienne modèle, « tel que l'ont tracé Aubert ou Dimier, Eberle ou Braunfels » (Pressouyre, 1994, p. 50 ; Dimier, 1962, p. 45), n'a bien sûr jamais existé et on ne s'étonnera pas que Cadouin présente des différences avec cet ensemble synthétique idéal. « Le programme cistercien existe mais il est essentiellement modulable [...] C'est un idéal réalisable partout, en accord avec les traditions locales » (Pressouyre, 1994, p. 94).

Il y a peu B. Chauvin (Chauvin, 1992) a exposé, avec pertinence, les réalités et problèmes du « plan bernardin », mis en exergue en 1953, s'appliquant aux églises du type de Fontenay (Côte-d'Or), dont la construction débuta en 1139 et qui fut consacrée en 1147 (Pacaut, 1993, p. 232) et se substituant à la notion théorique du « plan cistercien » classique.

Ce plan est une croix latine parfaite, constituée uniquement de lignes droites se coupant à angle droit, comme le dessinera Villard de Honnecourt au début du XIII^e siècle. Le transept est donc saillant ; le chœur, peu profond, sans abside vraie, et les chapelles latérales sont carrés ou rectangulaires ; le chevet est plat ; le vaisseau

central est en berceau brisé épaulé perpendiculairement et non par des collatéraux de même axe (Chauvin, 1992). On a aujourd'hui la preuve de l'intervention directe de saint Bernard en faveur de ce type de plan, très caractéristique, pour Clairvaux I, Fontenay et Himmerod. Toutes les églises de la filiation de Clairvaux ont adopté exclusivement ce plan « bernardin » entre 1135 et la mort du saint en 1153 et ce plan se retrouve, à de petites différences près, dans la moitié des 700 plans rassemblés dans les recueils d'A. Dimier (Dimier, 1962 et 1967), et cela dans l'Europe entière (moins souvent en Allemagne et Espagne).

Si ce plan marque bien « la matérialisation achevée de la pensée de l'abbé de Clairvaux », il ne s'agit pas d'un plan standard rigide et il faut faire la part du « poids des traditions locales » (Chauvin, 1992) et, dans le cas de Cadouin, celle de l'histoire originale de l'abbaye dans ses débuts, à l'écart de l'ordre cistercien.

C'est évoquer l'influence qu'a pu avoir, dans la poursuite des travaux de l'abbatiale de Cadouin, la présence de l'abbé Henri, venu de Pontigny, de 1119 à sa mort vers 1123. Il leur enseigna « le chant, les cérémonies et les règles de l'ordre » (Tarde, 1887 réédité en 1981, p. 57). Il faisait partie de ces moines « destinés à initier les religieux aux usages cisterciens - y compris architecturaux » (Chauvin, 1992).

Pour le lecteur pressé

Comment se place Cadouin parmi les abbayes de Cîteaux ? Nous avons essayé de mettre en évidence, dans les pages qui précèdent, une vingtaine d'observations ou d'hypothèses, susceptibles d'apporter quelques éléments nouveaux et d'étoffer l'étude de l'abbaye. Elles nous paraissent devoir être résumées en conclusion. Il s'agit de :

- l'implantation assez particulière de l'abbaye **dans un vallon**, lui-même creusé sur **un plateau** très original sur le plan géologique ;
- la présence dès l'origine de **deux moulins** et d'un **étang** dans une région non désertique, abritant déjà une **sauveté** et un **peuplement assez dense**, plus ou moins allogène ;
- la localisation de l'**église paroissiale** (dont le plan a été conservé) à La Salvetat, avec le **cimetière** de nos aïeux, jusqu'à la transformation de l'église abbatiale en église paroissiale le 22 août 1790 ;
- le **toponyme initial** de **Basse-Caudière** (*Bassa-Calderia*) qui a pu donner son nom à Cadouin ;
- l'existence d'une forêt proche, composée d'une **chênaie mixte** mais aussi de **landes**, n'appartenant pas à l'abbaye et non défrichée par elle, mais dont elle avait l'**usage pour faire paître les troupeaux** ;
- le chemin précis du **double système d'alimentation en eau** fait de **deux cours d'eau**, l'un pérenne pour l'eau pure, l'autre temporaire, pour l'**adduction** et l'**évacuation**, avec un **étang** formant réserve d'eau, un **barrage**, un **profond canal d'arrivée d'eau**, un **conduit souterrain roman**, un **emplacement bien défini** aujourd'hui pour les **latrines** au bout de chaque aile et, en aval, un **bâtiment** ayant probablement servi de moulin ;
- la localisation, à quelques kilomètres seulement, de la **carrière** ayant fourni les **pierres** de l'église, des **tuileries** et de la **forêt** pour les bois d'oeuvre ;
- le **premier oratoire** (ou chapelle Saint-Michel) sans doute dans l'**actuelle sacristie** ;
- le plan du **chevet à abside** et **absidioles** et du **transept à coupole** à **pendentifs**, conforme aux **habitudes locales** ;

- la construction en deux campagnes de l'abbatiale, d'où la cicatrice bien visible sur le gouttereau nord et la cassure de l'axe longitudinal de l'abbatiale ;
- le caractère très soigné de la coupole du transept supportant une souche démesurée pour le clocher (la quadrature du cercle), secondairement terminé de façon assez hâtive et disgracieuse ;
- l'importance de la venue en 1119 de l'abbé Henri de Pontigny dans l'adoption des préceptes de Cîteaux notamment pour l'orientation des travaux de la partie occidentale de l'abbatiale ;
- la construction du cellier et celle du pignon sud de l'aile des moines lors de la deuxième campagne ;
- l'élégante façade au large portail, dont le caractère altier et ouvert sur l'extérieur sont peut-être liés à l'arrivée, en un second temps, du suaire à Cadouin, faisant de l'abbaye un lieu de pèlerinage ;
- le caractère roman de la quasi-totalité des murs ou du fonds des bâtiments conventuels ;
- le plan classique des lieux réguliers avec la petite particularité des pièces aménagées entre salle du chapitre et salle des moines ;
- la localisation du cimetière des moines au nord de l'église, comme il se doit, en fonction jusqu'au début du XIX^e siècle, comme en témoigne l'ancien cadastre ;
- la conservation des murs du cloître primitif, probablement couvert jadis d'une toiture amarrée par des crochets de pierre au gouttereau sud de l'église ;
- l'*armarium* creusé en placard dans le mur du cloître, comme à l'accoutumée, et non situé au premier étage, dans la salle du trésor ou des archives, du moins initialement ;
- le réfectoire probablement perpendiculaire jadis à l'aile méridionale, elle-même étrécie secondairement ;
- l'adoucissement récent de la pente des toitures de l'abbatiale et de l'aile des moines ;
- l'aile des convers initialement à deux étages, du moins dans sa partie méridionale ;
- l'abandon de la salle sud de cette aile, en raison des infiltrations venant du coteau et non du Bélingou sous-jacent ;
- sans compter quelques détails, apparus lors des travaux récents, comme l'existence dans le passage d'un guichet, entre parloir des convers et couloir, et celle de caniveaux sous la surface du sol, notamment dans ce passage.

La juxtaposition ou plutôt la succession, à Cadouin, des deux parties de l'abbatiale est un bon exemple de l'application secondaire des recommandations de saint Bernard sous l'impulsion d'un de ses fils spirituels. L'architecture de l'église de Cadouin est donc à la fois le reflet de son histoire, avant et après son affiliation à Cîteaux, et celui des particularités locales, évidentes dans la première campagne, moins marquées durant la deuxième, sauf au niveau de la façade. L'interruption de la construction du clocher de pierre, réduit à sa large souche, marque peut-être le moment précis qui sépare ces deux grandes périodes. On avait vu trop grand au départ et c'est peut-être pour cela que nous avons hérité de ce gros appentis à cloches, certes en charpenterie, mais à vrai dire assez inattendu et inesthétique. Il se termine, sinon en queue de poisson, du moins en pyramide démesurée, ce qui est un peu la même chose. Et il est là pour nous rappeler l'histoire mouvementée de notre abbaye.

Brigitte et Gilles Delluc (U.M.R. 6569 du C.N.R.S. et Amis de Cadouin).

Bibliographie et sources

- AUBERT M. 1928 : Cadouin, *Congrès archéologique de France, Périgueux 1927*, p. 176-190, ill.
- BERLIOZ J. (présenté par) 1994 : *Moines et religieux au Moyen Age*, Editions du Seuil, Paris (revue *L'Histoire*).
- BERTHIER M. 1987 : Géraud de Salles, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXIV, p. 33-50.
- BERTHIER M. 1988 : L'abbaye cistercienne de Cadouin, *Les Amis des monastères*, n° 75, p. 8-16 et 22-25, ill.
- BIGET J.-L. 1998 : Naissance de Cîteaux, *L'Histoire*, n° 217, p. 32-38, avec un plan type d'un monastère cistercien.
- BONNEFOND J.-L. 1978 : Le domaine des archevêques de Bordeaux en Périgord, in : *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord* (sous la direction de C. Higounet), p. 79-100.
- BRUGIERE chanoine H. s.d. (fin XIX° s.) : *Notice sur Cadouin*, manuscrit, archives de la Société historique et archéologique du Périgord, p. 6.
- CHAPITRE GENERAL 1894 : *Us de l'ordre des cisterciens réformés de N.D. de la Trappe précédés de la règle de saint Benoît et des constitutions*, imprimerie de la Trappe, Westmalle.
- CHAUVIN B. 1992 : Le plan bernardin : réalités et problèmes, *Bernard de Clairvaux. Histoire. Mentalités. Spiritualité*, Editions du Cerf, p. 307-348.
- CHAUVIN B. (sous la direction et avec la participation de) 1997 : *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'Archéologie, n° 229.
- CHELINI J. 1991 : *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Hachette (collection Pluriel), Paris.
- COUVY M. 1972 : Maçonnerie et ravalement. Maçonnerie en pierre de taille, in : *Encyclopédie pratique de la construction et du bâtiment*, 2, p. 243-248, 6 fig., librairie Aristide Quillet, Paris.
- DAUZAT A. 1951 : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Librairie Larousse, Paris.
- DELLUC B. et G. 1983 : Le suaire de Cadouin, une toile brodée, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 110, p. 162-179, ill.
- DELLUC B., DELLUC G., LAGRANGE J. et SECRET J. 1990 : *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, PLB éditeur, Le Bugue.
- DELLUC B. et G. 1991 : Cadouin : à propos du cimetière des moines et de saint Bernard, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 118, p. 489-496, ill.
- DELLUC B. et G. 1992 : *Visiter l'abbaye de Cadouin*, éditions Sud Ouest, Bordeaux.
- DELLUC B., DELLUC G. et FITTE P. 1993 : A propos du « chemin de la Reine Blanche » à Molières et Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 120, p. 186-194, ill.
- DELLUC B. et G. 1995 : Iconographie du suaire de Cadouin, *Actes du 1° colloque des Amis de Cadouin (L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin)*, Cadouin 1994, p. 51-72, ill.
- DELLUC B. et G. 1996 a : L'eau à Cadouin, *Actes du 2° colloque des Amis de Cadouin (L'environnement cistercien de l'abbaye de Cadouin)*, Cadouin 1995, p. 55-71, ill.

- DELLUC, B. et G. 1996 b : Il y a 900 ans : le suaire de Cadouin et la première croisade, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 122, p. 611-618, ill.
- DELLUC B. et G. 1998 (sous presse) : Cadouin**, romane et flamboyante, *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'archéologie, 2^e volume.
- DIMIER père M.-A. et al. 1962 : *L'Art cistercien France*, Zodiaque (La Nuit des temps).
- DUBY G. 1979 : *Saint Bernard. L'art cistercien*, Flammarion, Paris.
- DUBY G. 1984 : *L'Economie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, tome 1, Champs, Flammarion, Paris.
- DUBY G. 1995 a : *Le Moyen Age. Adolescence de la chrétienté occidentale 980-1140*, Skira, Genève, 215 p., ill.
- DUBY G. b 1995 b : *Le Moyen Age. L'Europe des cathédrales, 1140-1280*, Skira, Genève, 222 p., ill.
- DUPUY R. P. 1629 : *L'Estat de l'église du Périgord*, 1, Dalvy, imprimeurs, Périgueux (réédition de 1842).
- DUMAS A. 1977 (nouvelle édition 1989) : *La Règle de saint Benoît*, Editions du Cerf (Foi vivante 182).
- FOSSIER 1997 : L'éclair cistercien (XII^e s.), *Cîteaux 1098-1998, l'épopée cistercienne*, Dossiers d'archéologie, n° 229, p. 36-39.
- FRANCES J. 1935 : *Un pseudo-linceul du Christ*, Desclée et Cie, Paris.
- GARDELLES J. 1982 : L'abbaye de Cadouin, *Congrès archéologique de France, Périgord noir 1979*, p. 146-178, ill.
- GOURGUES vicomte A. de 1873 : *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, imprimerie nationale, Paris.
- GRILLON L. 1955 : Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les statuts des Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 82, p. 186-204.
- HIGOUNET Ch. 1971 : Le renouveau médiéval, in : *Histoire de l'Aquitaine*, Privat, Toulouse, p. 153-180.
- HIGOUNET C. (sous la direction de) 1978 : *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, Editions du C.N.R.S.
- HIGOUNET-NADAL A. 1983 : L'épanouissement médiéval in : *Histoire du Périgord*, Privat, Toulouse, p. 71-90.
- KINDER T. N. 1997 : *L'Europe cistercienne*, Zodiaque, Saint-Léger Vauban.
- LAURET A., MALEBRANCHE R. et SERAPHIN G. 1988 : *Bastides, villes nouvelles du Moyen Age*, Editions Milan, Toulouse.
- LE ROY LADURIE E. 1983 : *Histoire du climat depuis l'an mil*, 1 et 2, Champs, Flammarion, Paris.
- MAUBOURGUET J. 1926 a : *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, thèse de doctorat, imprimerie typographique Coueslant, Cahors.
- MAUBOURGUET J. 1926 b : *Le Cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, thèse complémentaire de doctorat, imprimerie typographique Coueslant, Cahors.
- MAUBOURGUET J. 1930, Adjonctions au cartulaire de Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 57, p. 146-158.
- MAUBOURGUET J. 1936 : Le suaire de Cadouin, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 63, p. 348-363.
- METOIS 1995 : Note sur Cadouin, in : *Bilan scientifique de la région Aquitaine 1995*, par la direction régionale des Affaires culturelles, service régional de l'Archéologie, 1 page.

- MOULIN L. 1978 : *La Vie quotidienne des religieux au Moyen Age. X° - XV° siècles*, Hachette.
- OLDENBOURG Z. 1970 : *Saint Bernard*, Editions Albin Michel, Paris.
- PACAUT M. 1993 : *Les Moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*, éditions Fayard.
- PASTOUREAU M. 1988 : La coquille et la croix : les emblèmes des croisés in : *Les Croisades*, édition du Seuil (revue *L'Histoire*), p. 132-139.
- POUILLON F. 1964 : *Les pierres sauvages*, Editions du Seuil, Paris.
- PRESSOUYRE L. 1994 : *Le rêve cistercien*, Découvertes Gallimard (Religions).
- RICHE P. 1989 : *Petite vie de saint Bernard*, Desclée de Brouwer, Paris.
- ROUPNEL G. 1932 : *Histoire de la campagne française*, Plon (Terre humaine).
- SECRET J. 1957 : Cadouin. Description de l'église et de l'abbaye, *Notre Vallée*, n° 5, 2 p., ill.
- SECRET J. 1965 : Le monument, in : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord* par G. Delluc et J. Secret, imprimerie Fanlac, Périgueux.
- SECRET J. 1967 : Cadouin in : *Dictionnaire des églises de France. Guyenne*, Robert Laffont, Paris, III B 46-47, ill.
- SECRET J. 1968 : Cadouin, in : *Périgord roman*, Zodiaque (La Nuit des temps), p. 217-222.
- SECRET J. 1990 : Le monument, in : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord* par B. et G. Delluc et al., P.L.B. éditeur, Le Bugue, p. 17-31.
- SIGALA J. 1950 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux.
- TARDE J. 1981 (réimpression de l'édition de 1887) : *Les Chroniques* (annotées par le vicomte G. de Gérard), Laffitte reprints, Marseille.